

Communiqué de presse
Syndicats CGT, CFTD, CGT-FO, SUD de l'Insee

Les précaires de l'Insee sont en grève pour une rémunération et un statut correct

Pour sortir de la précarité, les enquêtrices et enquêteurs de l'Insee sont en grève. Ils n'effectuent plus certains relevés de prix depuis début novembre 2011. Ou, depuis début janvier, ne renvoient pas les résultats des enquêtes qu'ils effectuent auprès des ménages, comme l'enquête Emploi qui sert au calcul du chômage.

Ces pigistes constituent le socle de la collecte de chiffres à l'Insee. Ils négocient depuis deux ans, avec l'appui des organisations syndicales de l'Insee, un nouveau statut qui leur assurerait une meilleure protection sociale. Mais la direction de l'Insee profite de ces négociations pour imposer une régression salariale à une grande partie des enquêtrices et enquêteurs.

Elle ne propose qu'une rémunération horaire proche du Smic et beaucoup de contrats à temps partiel. Difficile de vivre dans ces conditions de ce métier !

C'est inacceptable, car cela maintiendrait cette profession fortement féminisée dans la précarité. Pourtant, un protocole d'égalité entre les femmes et les hommes est en cours de négociation dans la Fonction publique, et parallèlement l'accord Tron a pour objectif de résorber la précarité ! La direction profite également de l'âge des enquêtrices et enquêteurs, 53 ans en moyenne, ce qui rend difficile toute reconversion.

Les enquêtrices et enquêteurs de l'Insee demandent que un nouveau statut intégrant une réelle reconnaissance de la qualité de leur travail et leur conscience professionnelle : sans perte, ni gel de salaire.

La direction de l'Insee doit les rencontrer avec leurs organisations syndicales le 17 janvier 2012.

A Paris, le 11 janvier 2012

Le statut actuel des enquêtrices et enquêteurs pigistes de l'Insee

Ils sont près de 1 000 en métropole et dans les Dom. 83% d'entre eux sont des femmes. Elles et ils ont plus de dix ans d'emploi dans le métier d'enquêteur Insee, même si leur embauche se fait enquête par enquête.

Elles et ils réalisent des enquêtes auprès des ménages (enquête emploi, enquête logement...) ou des relevés de prix. Elles et ils sont payés à la pige et un système, le « 60/40 » transforme une partie de leur salaire en frais de déplacement, ce qui est un préjudice pour leur protection sociale. De fait, ils n'ont pas droit à de réels congés maladie, au risque de voir leurs revenus très largement amputés. Leur retraite est minimaliste.

En 2009, la moitié des enquêtrices et enquêteurs avaient un salaire brut de moins de 850 € par mois. Dix pour cent touchaient moins de 416 €, et seules 10 % des rémunérations excédaient 1 441 € bruts mensuel.